



Billet d'humeur SUD, Suite au CE Pôle Sud Ouest du 14 avril 2015

« Toutes les émissions sont mortelles, comme les humains. » Notre gouverneur Gérard Vallès, à propos de l'évolution de la grille.

Bien que la grille de septembre ne soit pas à l'ordre du jour de ce CE, c'est elle qui tient la vedette. Il faut dire qu'entre les annonces plus ou moins officielles, les démentis plus ou moins convaincus, les « marche arrière toutes », les « en avant ça passe ou ça casse », plus personne ne s'y retrouve.

Les élus votent une résolution demandant un CE extraordinaire, GV traîne des pieds : *« je peux vous réunir mais je n'aurai rien de plus à vous dire. »*

Rien de plus que quoi ? Tentons de faire le point. Et ne perdons pas de vue que, contrairement à ce que préconise le rapport Vacquin (cf compte-rendu de mars), ce sont les indicateurs économiques (ETP, budget) qui dictent la politique éditoriale et non la politique éditoriale qui dicterait les besoins en personnel et en budget. Inversion fatale qui guide nos dirigeants depuis quelques années déjà.

Le sort des **Locales intégrées** (Bordeaux, Limoges, Toulouse) est réglé : elles disparaissent dans leur forme actuelle, pour être intégrées au journal régional selon des modalités éditoriales à préciser. Quid des personnels, notamment CDD, travaillant régulièrement sur ces éditions ?

Pyrénées-Pirineos a du plomb dans l'aile mais GV ne veut pas annoncer sa disparition : une réflexion est engagée quant à la forme et au meilleur lieu d'exposition (une émission réservée au web ? on n'ose imaginer avec quels non-moyens !). Quid des personnels, notamment CDD, travaillant régulièrement sur cette émission ?

Signes du Toro est une émission « saisonnière » : en gros, à part les 13' hebdomadaires du samedi en été, l'émission devrait faire relâche tout le restant de l'année... Quid des personnels, notamment CDD, travaillant régulièrement sur cette émission ?

Péché gourmand : ça devrait évoluer...

Et ce n'est pas parce qu'on ne parle pas des autres émissions que leur pérennité est garantie.

Emission matinale : comme déjà dit, il y aura une émission de 52' les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires. Ces émissions seront fabriquées et diffusées sur les périmètres des nouvelles grandes régions. Où et par qui, selon quelles modalités ? Tout cela est en réflexion.

Un réalisateur interviendra-t-il pour une charte ou sur chaque émission ? C'est la direction du réseau qui tranchera... Mais à quoi sert le pôle ?

Pour ce qui concerne le rapport Vacquin et ses suites, nul doute qu'il va falloir rester vigilant un bon moment si l'on ne veut pas qu'il soit englouti avec la masse de ses prédécesseurs. Les relations particulièrement tendues à Limoges invitent à la plus grande prudence quant à la volonté de la direction de régler au plus vite les problèmes.

Quand les élus suggèrent que les arrêts maladie non remplacés génèrent de la surcharge de travail, des heures supplémentaires et, in fine, des arrêts maladie supplémentaires, BG, qui n'a pas d'explication précise à un accroissement spectaculaire des HS entre 2013 et 2014 se contente d'opiner du chef : « *Bien sûr, bien sûr, tout hypothèse mérite d'être creusée.* » Un trou de plus pour enterrer quelques propositions du rapport ?

Les circuits de décisions sont toujours aussi longs et BG a beau affirmer qu'il peut déjà « *mettre en place certaines actions* » (lesquelles ?) il s'empresse d'ajouter qu'il faut que tous les pôles fassent pareil, en gros qu'il faut l'aval de Paris. Rien ne change.

Seul l'axe « renforcer le management » s'est vu doté d'une responsable au niveau national... On voit où sont les priorités.

Tirade d'or du jour :

Notre gouverneur Gérard Vallès :

« L'encadrement n'est pas responsable de la situation globale de l'entreprise. »

Alors reviennent toujours les mêmes questions : qui pilote ? qui gouverne ? qui a mis en place la réforme ? En tout cas, ce n'est pas le Syndicat SUD qui s'y est toujours opposé. Nous ne sommes pas des tenants de l'immobilisme, mais nous n'avons jamais voulu de cette réforme menée à marche forcée, en dépit du bon sens et sans objectifs éditoriaux liés.

Est-ce pour cela que la direction entend **co**-construire, **co**-produire des idées et des solutions ? Pour qu'avec ce **co**, le personnel soit associé au fiasco et ne puisse plus le dénoncer ?

Retrouvez sur la page suivante une proposition de lecture éclairante pour ceux qui veulent connaître les vrais responsables.

Le lampiste est le vrai coupable

Un général sans soldat est-il dangereux ?

Un commissaire ou un préfet de police sans agent ?

Un pape sans cardinaux, sans archevêque et sans curés ?

Ceux-là j'en veux bien.

Les Anglais le savent : un roi sans pouvoir est merveilleusement inoffensif.

Mais un lampiste est une force agissante.

Cent lampistes sont un danger pour l'individu.

Cent mille lampistes suffisent à une guerre.

Cent millions de lampistes font le malheur de l'humanité.

Le directeur de la S.N.C.F. n'est pas en mesure de faire dérailler un train de par ses propres pouvoirs, il faudra pour y arriver qu'il se mue en aiguilleur – ou en lampiste – et qu'il fausse les signaux. Mais un aiguilleur ! Quel poste de choix.

Hitler tout seul ! Merveilleux spectacle.

Mais quatre-vingt-cinq millions de lampistes derrière lui, et finie la rigolade. Hitler est mort, les lampistes restent et tâchent de se faire passer pour inoffensifs – comme tous les lampistes du monde. Les lampistes entre eux se haïssent ; mais réunis, ils prennent le nom de peuple et deviennent invulnérables.

L'individualisation du peuple est la seule défense contre le lampiste. Le lampiste le sait bien. Tous amiraux dans la marine, finies les batailles navales.

Boris Vian – 1953
Textes et chansons
10/18 – Christian Bourgois

Vos élus et représentants : AL Tuillon, M. Lehoux, C. Havot